



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 02 AU 08 FEVRIER 2021

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05	SAMEDI 06	DIMANCHE 07	LUNDI 08
SOUPE 0,90€	VELOUTÉ DE CHAMPIGNONS	SOUPE CHOU-FLEUR BROCOLIS	BOUILLON DE LÉGUMES ALPHABET	VELOUTÉ DE CAROTTES	SOUPE AU CRESSON	SOUPE AUX NAVETS	VELOUTÉ DE POIREAUX POMMES DE TERRE
ENTRÉE	Croque-Monsieur ou Fond d'Artichaut Vinaigrette	Salade de Pâtes ou Mousse de Thon Maison	Salade Verte ou Gratin de Poisson	Salade de Champignons à la Grecque ou Rosette/Beurre	Crêpe Fourrée ou Salade de Haricots Blancs aux Lardons	Pamplemousse Rose ou Poisson Mayonnaise	Jambon Persillé Cornichons ou Chou-Fleur Vinaigrette
PLAT OU PLAT UNIQUE	Saucisse Grillée ou Escalope de Volaille au Jus	Rôti de Bœuf ou Poitrine de Veau Farcie	PETIT SALÉ AUX LENTILLES OU	Aile de Raie aux Câpres ou Gratin de Quenelles	Joue de Porc Confite sauce Échalote ou Hamburger de Veau	Rôti de Gigot d'Agneau ou Sauté de Dinde	Dos de Cabillaud sauce Hollandaise ou Coquelet Rôti
LÉGUME	Purée de Pommes de Terre ou Fondue d'Endives	Salsifis Persillés ou Duo de Haricots	LASAGNES AU SAUMON	Ébly ou Épinards	Pâtes ou Chou Rouge Braisé	Pommes de Terre Paillason ou Fenouil en Gratin	Riz aux Petits Légumes ou Tomates Provençales
FROMAGE	Yaourt ou Morbier	Pont l'Évêque ou Mimolette	Fromage de Chèvre ou Reblochon	Petit Moulé Fines Herbes ou Tomme Noire	Bonbel ou Fraidou	Edam ou Fromage du Jour	Pavé d'Affinois ou Samos
DESSERT	Clafoutis aux Pruneaux ou Kiwi	Abricots au Sirop ou Flan	Gratin de Fruits ou Fromage Frais Fruité	Pudding Maison ou Orange	Pâtisserie du Jour ou Banane	Marmelade de Pêches ou Crème Renversée	Chausson aux Pommes ou Liégeois Café

PAIN 0,54€ (si besoin cocher la case ci-contre)

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible ADMR TOURNUS AU 03 85 21 92 73

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures à l'avance (sauf hospitalisation d'urgence si celle-ci a été signalée de suite)

Nous demandons d'être présent lors du passage

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire

En cas d'absence les repas ne seront pas déposés mais tout de même facturés